

en ligne en ligne

BIFAO 85 (1985), p. 77-87

Jacques Jean Clère

Une stèle familiale abydénienne de la XIIe dynastie [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE STÈLE FAMILIALE ABYDÉNIENNE DE LA XIIE DYNASTIE

Jacques J. CLÈRE

Les stèles funéraires égyptiennes sur lesquelles, en dehors du défunt et de ses proches parents, de nombreuses autres personnes sont figurées, ou pour une partie d'entre elles simplement nommées, ne sont pas rares au Moyen Empire. Comme la majorité des stèles funéraires de cette époque parvenues jusqu'à nous ont été trouvées dans les nécropoles d'Abydos, c'est à Abydos que ce genre de stèles à personnages multiples, provenant de sépultures familiales ou de monuments funéraires collectifs, se rencontre le plus fréquemment.

La stèle publiée ici, dont j'ai fait l'acquisition à Paris il y a une trentaine d'années, en est un nouvel exemple. La finesse et les caractéristiques de son style la placent sans équivoque à la XII° dynastie. L'antiquaire chez qui elle se trouvait n'a pu me fournir d'informations valables sur sa provenance. Cependant, il n'est pas douteux qu'elle provienne d'Abydos: comme preuve irréfutable de cette origine, il suffira d'observer, dans la formule introduisant la liste de noms de personnes du registre inférieur, la présence du mot employé dans l'acception particulière « Familiengrab » de Wb. III, 445, qui a été relevée exclusivement sur des stèles funéraires abydéniennes du Moyen Empire (1). Il y a dans les inscriptions de la stèle vingt-neuf noms de personnes différents (2), mais comme certains d'entre eux sont portés par plusieurs homonymes, plus de trente personnes au total y sont en fait représentées ou nommées.

Il s'agit d'une stèle cintrée, en calcaire fin, mesurant 60 cm de hauteur et 37 cm de largeur; son épaisseur, variable, le dos étant cassé irrégulièrement, est d'environ 8 cm au maximum. Elle est sculptée et était peinte, mais il ne reste plus guère que des traces de la polychromie originale.

Sont traités en relief dans le creux les symboles du cintre et les personnages assis de chaque côté de la table d'offrandes, ainsi que cette dernière avec les victuailles diverses

⁽¹⁾ Voir ci-dessous, p. 85 avec n. 2.

⁽²⁾ A peu près tous sont connus et courants; voir cependant des remarques sur certains d'eux

et des références à Ranke, *PN*, ci-dessous, p. 79 n. 2, p. 80 n. 4-5, p. 81 n. 1-2, p. 83 n. 1-6 et p. 84 n. 1.

Les couleurs, dont des traces de quelque importance subsistent surtout dans le centre et dans le haut de la stèle, sont très confuses. En dehors de restes nets de rouge et de noir pâli, il y a, semble-t-il, un gris-vert très clair et un vert au contraire très sombre, presque noir, ou recouvert de noir (1). Cette dernière couleur est celle des symboles du cintre, à l'exception des deux yeux qui sont à peu près décolorés, et elle se trouve aussi sur ceux des hiéroglyphes de l'inscription principale qui n'ont pas perdu leur couleur. C'est également la couleur des deux courges (?) qui coiffent le tas d'offrandes, et celle du « collier large » des hommes des deux couples assis devant la table. Les sièges de ces derniers et la table d'offrandes étaient noirs. Les autres offrandes sont décolorées, sauf les deux pièces de viande qui étaient rouges et les vases qui étaient aussi rouges avec un bouchon pointu noir (leurs supports sont décolorés). Certaines des fleurs de lotus tenues par les hommes et les femmes assis sur le sol ont encore leur calice formé par des pointes noirverdâtre peintes sur leur corolle elle-même gris-vert très clair (?). Il reste du rouge sur le corps et les membres des hommes, dont les cheveux, comme les longues perruques des femmes, portent des traces du noir qui les recouvrait. Enfin, la ligne de l'esquisse rouge est encore visible autour de certains des grands hiéroglyphes et à l'intérieur du cercle de l'« anneau » o dans le cintre.

Les symboles qui sont représentés dans le cintre de la stèle sont, outre cet « anneau » \circ (en réalité un cartouche sous sa forme originale circulaire), les deux yeux $w\underline{d}^3t$ et, élément bien moins fréquent, deux ombelles de papyrus dont la courte tige épouse de chaque côté la courbure de la pierre (2).

(1) Pour la possibilité d'un cas semblable sur une stèle du ME, voir l'observation « Die Hieroglyphen erst blau, später (?) schwarz bemalt » de Lange-Schäfer, Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs (CGC), I, p. 56 (20047). Au ME, les hiéroglyphes de ce type d'inscriptions sont habituellement peints en vert ou en bleu, mais on trouve aussi des stèles où ils sont gravés et peints en noir;

exx.: CGC 20070, '081, '278, '447, '523, etc., ibidem, I-II, sub num.

(2) Autres ex. sur les stèles Berlin 1198 dans MDAIK 4 (1933), 197, fig. 14; Copenhague, Musée National Aad 13 dans Simpson, The Terrace of the Great God at Abydos, pl. 7; Leyde V 97 et V 103 dans Beschreib. Leiden, II, pl. XXIII (32) et XIII (30).

Sous le cintre est gravée une inscription horizontale de 4 lignes, en grands hiéroglyphes. C'est une formule d'offrande htp-di-nsw au bénéfice du défunt et des membres de sa famille, dans laquelle l'habituel n k^3 n « pour le ka de » est répété quatre fois, de façon à figurer séparément devant chaque personne ou chaque groupe de personnes mentionnées (1):

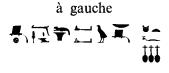
« Offrande que donne le roi (à) Osiris, chef des Occidentaux, grand dieu, maître du ciel, afin qu'il accorde une offrande funéraire de pain et de bière, de viandes et de volailles, de vases d'albâtre et de vêtements, tous dons de végétaux et fruits et tous présents de boissons et viandes, de l'encens et de l'onguent, un millier de toutes choses bonnes et pures pour le ka du chef de district Didousobek, justifié et doué de faveurs, né de Âouyrditès (2), justifiée, pour le ka de sa femme qu'il aime, Néfrou, douée de faveurs, pour le ka de ses enfants (3), et pour le ka de quiconque a son nom sur cette stèle ».

Le titre $\begin{array}{c} \downarrow \\ \downarrow \end{array}$ de Didousobek, le propriétaire de la stèle (qui est le seul des personnages qui y sont nommés à porter un titre), est à lire mr w « chef de district » $^{(4)}$, $\downarrow \\ \downarrow$ étant une graphie connue ailleurs du mot habituellement écrit $\begin{array}{c} \downarrow \\ \downarrow \end{array}$ (et varr.) $^{(5)}$. Le toponyme $\begin{array}{c} \downarrow \\ \downarrow \end{array}$ $\begin{array}{c} \otimes W - p k r \\ (6) \end{array}$, associé aux fêtes d'Abydos, qui se rencontre à la XII dynastie orthographie $\begin{array}{c} \downarrow \\ \downarrow \end{array}$ $\begin{array}{c} \otimes \end{array}$ sur la célèbre stèle d'Iykhernofret (Berlin 1204) $\begin{array}{c} (7) \\ \downarrow \end{array}$, et $\begin{array}{c} \downarrow \\ \downarrow \end{array}$ $\begin{array}{c} \otimes \\ \otimes \end{array}$ dans un contexte de « Formules Abydéniennes » sur une stèle du Caire (CGC 20546) $\begin{array}{c} (8) \\ \otimes \end{array}$, fournit la preuve de la lecture W « district » de $\begin{array}{c} \downarrow \\ \downarrow \end{array}$ $\begin{array}{c} (9) \\ \otimes \end{array}$. Les exemples du titre $\begin{array}{c} mr \\ W \\ \end{array}$ employant la graphie $\begin{array}{c} \downarrow \\ \downarrow \end{array}$ ne sont pas rares $\begin{array}{c} (10) \\ \otimes \end{array}$, mais certains ont été méconnus, le

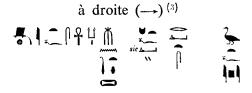
- (1) Répétition semblable de *n k³ n* sur la stèle Leyde V 103 dans *Beschreib*. *Leiden*, II, pl. XIII (30).
 - (2) Ranke, PN I, 57, 1.
- (3) A lire <u>hrdwf</u> d'après \Box \Rightarrow \Box \Rightarrow \Box \Rightarrow sur la stèle CGC 20057 (a et e), Lange-Schäfer, o.c., I, p. 68 et 69.
- (4) Faulkner, *Dict.*, 52; exx. du titre dans l'index de Lange-Schäfer, *o.c.*, III, p. 43.
 - (5) Wb. I, 243.
 - (6) Wb. I, 243, 7; Gauthier, Dict. géogr., I, 189.
 - (7) AeIB 1, 174; Schäfer, Die Mysterien des

- Osiris (Unt. IV, 2), p. 27 et pl. après p. 42 (cf. Simpson, o.c., pl. 1); Sethe, Lesestücke, 71, 16, et Erläuterungen, 106, à 71, 16.
- (8) Lange-Schäfer, o.c., II, p. 172; Simpson, o.c., pl. 6. Cf. *Mélanges Maspero*, I, p. 632, fig. 2 (fac-similé dessiné du toponyme).
 - (9) Cf. Meeks, *ALex*. I, p. 77.
- (10) Exx.: Leyde V 6 et V 124 dans Beschreib. Leiden, II, pl. III (4) et XXIX (39); Peet-Loat, Cemeteries of Abydos, III, p. 35, fig. 15 (lu hrp: «Khorp-land», p. 36), et pl. XIII, fig. 2.

Sous l'inscription principale, dans un premier registre, sont représentés deux couples assis en vis-à-vis de chaque côté d'un guéridon chargé d'offrandes. A gauche, c'est le défunt Didousobek accompagné de sa femme Néfrou; à droite ce sont les parents du défunt, son père Sânkhka et sa femme — la mère de Didousobek — Âouyrditès. Il y a en outre, assise sur le sol sous le siège de cette dernière, une fillette portant la natte enfantine sur sa tête rasée. L'homme et la femme de chaque couple sont en fait, compte tenu des conventions du dessin égyptien, assis l'un à côté de l'autre sur une longue banquette, à « pieds de lion ». La femme tient l'homme en lui posant une main sur l'épaule et l'autre sur le bras du côté opposé; l'homme porte la main droite vers les offrandes pour s'en saisir, et replie la gauche devant sa poitrine, ou, en apparence au moins du côté droit, au-dessus de ses cuisses (de ce côté l'homme tient le linge replié). Sur la table d'offrandes (avec la symétrie de laquelle le sculpteur a pris quelque liberté), il a, en plus des victuailles dont il a été question plus haut à propos des couleurs de la stèle, cinq pains de formes • et •, et deux objets piriformes dont l'absence de couleurs (celui de droite peut-être vert clair) rend l'identification incertaine. Légendes des couples :



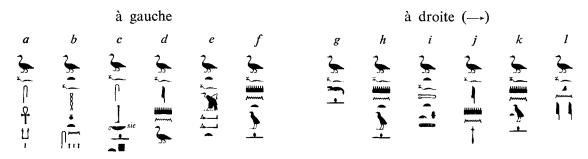
« Le favorisé, le chef de district, Didousobek, doué de faveurs; sa femme Néfrou»



«Le favorisé, son père Sânkhka enfanté par Tita (h); sa femme Âouyrditès; (la fillette) sa fille (à lui) Ipi (5) ».

- (1) Cf. les ex. de CGC 20134 (b) et 20617 (d, 4) classés sous 'h' dans l'index de Lange-Schäfer, o.c., III, p. 42.
- (2) Cf. Needler, «A Wooden Statuette of the Late Middle Kingdom» (ROM 958. 221), dans Studies in Ancient Egypt, the Aegean, and the Sudan, p. 133 et 134, fig. 4.
- (3) La flèche indique la direction de *l'écriture* et je l'ai utilisée seulement quand la direction «habituelle» de droite à gauche n'était pas observée. C'est le cas ici et c'est pourquoi, sous l'influence
- de la direction habituelle, les $\int \int (\text{dans } S'nh-k^3) dx$ et 'wy-rdit·s' sont inversés, ce qui n'est pas noté dans la typographie (voir la planche).
- (h) Cf. Ranke, PN I, 383, 20, qui ne signale pas exactement cette graphie, mais des var. (b, 1) etc.; pour la forme (b, 5) et 20715 (b, d) dans Lange-Schäfer, o.c., sub num.
- (5) Ranke, PN I, 21, 29 et 23, 23, mais surtout Lange-Schäfer, o.c., III, p. 87 (index).

Le registre suivant (un registre double) consiste en deux rangées superposées de chacune six personnes réparties en deux groupes de trois placés en vis-à-vis. Il y a en tout neuf hommes et trois femmes, lesquelles portent une longue perruque indiquant qu'on a affaire à des femmes adultes, à la différence de la fillette assise par terre sous le siège de la mère du défunt, au premier registre. Toutes ces personnes sont assises sur le sol et tiennent une fleur de lotus qu'elles portent à leur nez pour en respirer le parfum. Les hommes et les femmes, dans chaque groupe de trois, sont irrégulièrement répartis : à gauche, dans la rangée supérieure, un homme (a), une femme (b) et un homme (c), et dans la rangée inférieure, pareillement un homme (d), une femme (e) et un homme (f); à droite, en haut, deux hommes (g, h), et une femme (i), et en bas, trois hommes (j, k, l). Les légendes de ces douze personnes, inscrites verticalement devant chacune d'elles, sont les suivantes :



- «(a) son fils Sânkhka,
 - (b) sa fille Hénoutsen,
 - (c) son fils Sébekhotep,
 - (d) son fils Saamon,
 - (e) sa fille Didetmout,
 - (f) son fils Mentouhotep;

- (g) son fils Sébekhotep,
- (h) son fils Mentouhotep,
- (i) sa fille Tchetta (1),
- (i) son fils Iménâa,
- (k) son fils Mentouhotep,
- (1) son fils Kény (2) ».

Un problème que posent ces douze noms est de savoir qui représente le suffixe dans $s ext{-} f$ « son fils » et $s ext{-} f$ « sa fille », c'est-à-dire de déterminer de qui les personnes ainsi désignées sont les enfants. Au premier registre, dans les textes du couple de droite, le suffixe de $hmt ext{-} f$ « sa femme » (c'est Âouyrditès) réfère au père du défunt, Sânkhka, et c'est, vraisemblablement, aussi lui que représente le suffixe dans $s ext{-} f ext{-} Ipi$ « sa fille Ipi », la fillette assise sous le siège d'Âouyrditès. Il est ainsi de toute façon certain que le suffixe $ext{-} f$ ne réfère pas nécessairement, sur la stèle, toujours à son propriétaire Didousobek.

(1) Varr. chez Ranke, PN I, 395, 3 (tt) et 15 (ttt). - (2) Cf. ibidem, 335,3 : _____ nom masc. au ME.

Ceci étant, il est normal que des enfants de ce dernier y soient représentés, et il est même impératif qu'ils le soient étant donné qu'ils sont formellement nommés dans l'expression $n \, k^3 \, n \, h \, r \, dw \, f$ « pour le ka de ses enfants (de Didousobek) » dans la formule d'offrande de l'inscription du cintre. La disposition des douze personnes en deux groupes de six placés en vis-à-vis serait ainsi due à une simple recherche de symétrie dans la composition de la stèle. Toutefois, sur ce point, une autre interprétation, sans nullement s'imposer, peut paraître plus motivée : les personnes représentées dans le deuxième registre seraient orientées comme l'est le couple sous lequel elles se trouvent placées parce que ce couple serait en fait formé par leurs parents. A gauche ce seraient donc les enfants de Didousobek, le propriétaire de la stèle, et de Néfrou (1), à droite ceux de son père Sânkhka et d'Âouyrditès, et par conséquent des frères et des sœurs de Didousobek. Ipi, la fillette représentée à droite au premier registre, serait dans ce cas elle aussi une sœur du défunt. Mais je dois reconnaître que je ne vois pas comment faire un choix objectif entre les deux solutions envisagées.

Le même problème ne devrait pas se poser pour connaître les parents dans le cas des nombreux $s^3 \cdot f$ « son fils » et $s^3 t \cdot f$ « sa fille » de la longue liste de noms de personnes qui occupe sur toute sa largeur le bas de la stèle sous le deuxième registre (voir Pl. XIV). Là, en effet, les noms sont groupés par « familles » dont chacune est introduite par les mots $msw\ n\ N$. « les enfants de N. » qui indiquent les enfants de qui il s'agit. Mais en fait, la situation n'est pas aussi simple. Par suite d'erreurs ou d'oublis, mais très probablement plutôt parce que nous ignorons la complexité des relations familiales des individus mentionnés, bien des points restent obscurs dans cette liste de personnes. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'une disposition à ma connaissance unique, qui ne se retrouve au Moyen Empire sur aucune des nombreuses stèles provenant d'Abydos ou d'ailleurs.

L'inscription qui occupe le bas de la stèle consiste en 21 colonnes dont la plupart sont incomplètement remplies par le texte, et une, la 3°, a été laissée entièrement vide : elle sépare le titre (col. 1-2) de la liste de noms qui forme le corps de l'inscription (col. 4-21). Sauf pour le premier d'entre eux (col. 4) où elle a été omise, une ligne horizontale barre la colonne sur toute sa largeur après le nom du chef de famille (col. 6, 9, 18 et 21). Cinq familles sont représentées (dans la traduction les noms de femmes sont en caractères droits):

(1) Leur fils nommé Sânkhka (a), qui porte le même nom que son grand-père paternel, pourraît être, selon l'usage, leur fils aîné. A ce titre il occuperait la première place, et la succession

irrégulière des hommes et des femmes lui faisant suite s'expliquerait par un classement fait d'après l'âge. «Les enfants de Mentouhotep: son fils Hor né de Khébennès (1), son fils Mentouhotep né de You (2) ».

« Les enfants d'Iménâa : | son fils Sânkhka, sa fille (à elle!) Kémémi (3), sa fille (à elle!) Rénesséneb ».

«Les enfants de Tchéta (4): | sa fille Déditsobek, sa fille (à lui!) Sménet née de Ḥen, son fils (à lui!) Saḥatḥor né de Ḥen, sa fille (à lui!) Dédi née de Ḥen, son fils (à lui!) Néfériou né de Ḥen, sa fille (à lui!) Ânkhékhet née de Ḥen, son fils (à lui!) Mentouḥotep né de Ḥen, son fils (à lui!) Iménemḥat né de Outa (5), son fils (à lui!) Sânkhka né de Ânkhékhet ».

« Les enfants de Mentouhotep | (et de ?) sa femme qu'il aime Hen : sa fille Didousobek (6) née de Iouséneb, son fils Iménemhat né de Iouséneb ».

«Les enfants (sic) de Sébekhotep : | sa fille Ânkhékhet».

Pour deux des cinq familles de la liste qui précède, celles de Mentouhotep (A) et de Sébekhotep (E), la situation familiale est claire sous réserve qu'on admette que Mentouhotep

- (1) Ranke, PN I, 268, 18: « hbw·n-nś (?) ».
- (2) *Ibidem*, 55, 15.
- (3) N'est pas chez Ranke, PN.
- (4) *Ibidem*, I, 395, 3 (tt); voir ci-dessus, n. 1 p. 81,
- (5) N'est pas chez Ranke, PN.
- (6) Comme nom de femme: Ranke, PN I, 402,
 24 avec n. 3 mais cf. *ibidem*, II, 400, à 402, 24.

30

a eu deux femmes (simultanément ou successivement), et que, de son côté, Sébekhotep, soit a eu un seul enfant, mais que msw a été par inattention laissé au pluriel comme pour les autres familles, soit a eu plusieurs enfants, mais qu'on n'en a nommé qu'un seul faute de place. Pour les autres familles, la situation est confuse. Celle de Imenâa (B) comprend, présenté correctement, son fils (s3·f) Sânkhka (col. 6), mais aussi, là où l'on attendrait encore le suffixe ·f, deux fois s³t·s (col. 7-8), deux filles d'une femme non mentionnée. La situation est la même, mais inversée, pour la famille suivante, de Tchéta (C), qui est une femme : son premier enfant est bien « sa fille (à elle, s3t·s) Déditsobek » (col. 9), mais viennent ensuite huit enfants (col. 10-17) — cinq fils et trois filles — pour lesquels est employé le suffixe masculin $(s \cdot f/s \cdot f)$ et qui sont en outre donnés comme étant nés, non pas de Tchéta, la mère de cette famille, mais de Hen pour les six premiers, et de Outa et Ânkhékhet pour les deux autres. Enfin, pour la famille d'un autre Mentouhotep (D), avec une fille et un fils (col. 19 et 20) bien indiqués comme étant ses enfants par le suffixe : f, tout serait en ordre s'il n'y avait pas, inattendue après la barre coupant la colonne, c'est-à-dire à la place où devrait se trouver le nom d'un enfant, la mention de « son épouse qu'il aime Hen », alors que ses enfants sont dits être nés d'une autre femme, Iouséneb.

En dehors de la recherche, vaine, je crois, d'une solution à cet imbroglio familial, une question se pose : qui sont les personnes que mentionne cette liste du IIIe registre? Le texte qui en forme l'introduction (col. 1-2) et que l'on va voir plus bas, ne cite pas de noms. Mais des noms inscrits sur la stèle et qui ne sont pas des noms courants qui pourraient se trouver associés par hasard, sont portés par des personnes représentées au II° registre et en même temps attribués aux chefs de familles de la liste du IIIe registre. C'est le cas pour Iménâa (IIe reg., j, et IIIe reg., col. 6, B) et Tchéta (1) (IIe reg., i, et IIIe reg., col. 9, C). Selon la solution choisie pour fixer le degré de parenté existant entre Didousobek, propriétaire de la stèle, et les personnes du IIe registre (2), Iménâa et Tchéta seraient fils et fille ou frère ou sœur du défunt. Il en serait bien entendu de même pour des noms en vogue dans la famille, comme Mentouhotep et Sébekhotep, qui figurent à plusieurs reprises à la fois au II° et au III° registres. Les personnes mentionnées dans la liste du bas de la stèle seraient ainsi, en plus de leurs parents, des petits-enfants ou des neveux et nièce du défunt. Ceci étant, de même que, dans l'inscription du cintre, n k3 n hrdwf « pour les ka de ses enfants » concerne, au moins pour une partie d'entre elles, les personnes représentées au II^e registre, on peut admettre que, venant après le quatrième et dernier $n k^2 n$

⁽¹⁾ Etant admis que et et (cf. ci-dessus, n. 1 p. 81) sont des var. du même nom.
(2) Cf. p. 82.

le cliché, connu ailleurs (1), nty nb rn·f hr wd pn « quiconque a son nom sur cette stèle » s'applique en particulier aux personnes de la liste du bas de la stèle.

Le texte formant l'introduction de cette liste renferme, dans une construction encore non attestée, un nouvel exemple du mot smyt « zone désertique », « nécropole » (en général), pris dans son sens restreint de « parcelle de la nécropole » utilisée comme lieu d'enterrement collectif pour les morts de la famille d'un particulier, soit donc, pratiquement, comme « sépulture familiale » (2). Ce texte, qui occupe les deux premières colonnes de l'inscription du bas de la stèle ,est le suivant :

« Ce sont tous les gens de ma tombe familiale (lit. nécropole) $^{(3)}$ qui entreront dans cette chapelle funéraire $^{(h)}$, aucun imposteur (?) $^{(5)}$ n'y entrera».

A lui seul le mot *smyt* pouvait être senti comme un pluriel ayant pour sens « les gens / les défunts de la tombe familiale » (c'est ce qu'exprime le Wb. III, 445, 2 : $\frac{1}{100}$ = « die hier Begrabenen ») et à ce titre figurer dans une formule d'offrande là où se trouve habituellement le nom du défunt, en étant introduit par $n k^3 n$ et en recevant les qualitatifs $m^3 - hrw$ et $nb im^3 - hrw$ ainsi dans l'exemple suivant : $\frac{1}{100} - \frac{1}{100} - \frac{1}$

- (1) Exx.: Leyde V 103 dans Beschreib. Leiden, II, pl. XIII (30); CGC 20057 (r, en lacunes) et 20577 (d, 8) dans Lange-Schäfer, o.c., sub num.; Oxford, Ashmolean Mus. 1926.213 dans JEA 14 (1928), 239 et pl. XXI, 1.
- (2) Cf. Lange-Schäfer, «Begräbnisplatz' auf Grabsteinen des mittleren Reichs aus Abydos » dans ZÄS 38 (1900), 109-112; Wb. III, 445, s.v. smj.t, B, I, b.
- de smyt, avec le déterminatif pourvu des signes qui complètent normalement le mot qu'il représente : hist, voir des noms de villes tels que 3bdw, Ddw, etc., écrits , etc., dont le déterminatif est pareillement accompagné des signes du mot niwt « ville ». Exx. dans Lange-Schäfer, Grabund Denksteine des M.R. (CGC), III, p. 17, 21, 25, etc. Ici voir également mih't déterminé par

d'après $r \ll maison \gg$.

- (h) La forme mih't (avec i en place de 'sous l'influence de h) est signalée dans Gardiner, Gram., p. 568; Wb. II, 49; Faulkner, Dict., 105. Pour Simpson, The Terrace of the Great God at Abydos, p. 11, le mot m'h't « can be applied to a memorial place, a pyramid, a mastaba tomb, a grave, a naos, or a stela ». L'interprétation « offering chapel » qu'il accepte également (passim) doit convenir particulièrement pour le texte de Didousobek.
- (5) Si $\sum_{i=1}^{\infty}$ est bien attesté comme verbe référant, avec ses dérivés, à des actes ou des personnes hostiles, le composé d^3 -ib semble être inconnu, et, ici, le contexte ne contribue pas à en éclairer le sens. « Imposteur » ne sert guère qu'à éviter un blanc dans la traduction.
- (6) CGC 20095, varr. 20038, 20536 (a) dans Lange-Schäfer, o.c., sub num.

sur une stèle dont la partie inférieure est occupée par une liste d'une quinzaine de noms de personnes (doublés par ceux des parents).

La notion de pluriel est clairement exprimée dans les trois exemples qui suivent (notamment dans le dernier, avec $rn \cdot sn$); en même temps ils montrent que ce sont les noms qui forment, comme on pouvait s'y attendre, l'élément essentiel définissant la smyt : N. $\begin{bmatrix} 1 \\ 1 \end{bmatrix}$ $\begin{bmatrix} 1 \\ 1 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} 1 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} 1 \\ 1 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} 1 \end{bmatrix}$

La forme développée rmt nbt nt $smyt \cdot i$, sur la stèle de Didousobek, quand bien même on ne peut imaginer ce qui l'a motivée, ne doit signifier rien de plus que smyt employé seul, dont le sens est toujours « (les gens de) la smyt»; elle est simplement plus explicite. Quant à l'addition du suffixe possessif après smyt, ici à la 1^{re} pers. : $smyt \cdot i$, on en a vu un exemple à la 3^e pers. : $smyt \cdot f$, sur la première des trois stèles citées précédemment (stèle de Heidelberg).

L'expression « tous les gens de ma smyt » s'applique aux personnes dont les noms sont mentionnés dans la liste du bas de la stèle, à l'exception — en principe — des « chefs de familles » dont le nom est là simplement pour préciser l'identité des autres personnes. Relativement à Didousobek, le propriétaire de la stèle, ces dernières sont, on l'a vu, des personnes bien plus jeunes — ses petits-enfants et, moins certainement, ses neveux et nièces — qui pouvaient être encore en vie au moment où la stèle et sa liste de noms ont été exécutées, ce qui pourrait expliquer l'emploi dans la formule du futur « qui entreront », que la construction in N. śdm·f exprime sans conteste. Quoi qu'il en soit, la formule précise que ces personnes auront accès à la chapelle funéraire où était pratiqué le culte des morts et effectué le service des offrandes; en même temps elle nomme ceux qui n'auront pas accès à la chapelle, malheureusement en employant un terme, un hapax, dont la signification précise reste inconnue.

⁽¹⁾ Heidelberg N° 560 dans Otto, Aus der Sammlung des Ägypt. Instit. der Univ. Heidelberg, pl. 12. Dans la graphie anormale de smyt, le déterminatif peut signifier que la tombe familiale pouvait être ou comporter un monument construit.

⁽²⁾ Londres, UCM 14345 dans Stewart, Egypt. Stelae ... from the Petrie Collection, II, p. 27-28

⁽¹¹⁵⁾ et pl. 29, 1. Pour ' b^3 « stèle », ici sans le déterminatif, cf. Wb. I, 177, 8 (« Grabstein »).

⁽³⁾ CGC 20536 dans Lange-Schäfer, o.c., sub num, et ZÄS 38 (1900), 110. Sur cette stèle figure l'expression caractéristique + sic « liste des noms de la smyt » (cf. ibidem).

La stèle du chef de district Didousobek, typiquement abydénienne, présente, en commun avec des stèles contemporaines de même provenance, des particularités dont certaines ont pu être mises en évidence, mais on y trouve aussi des éléments nouveaux qui en accroissent l'intérêt. Des points restent encore obscurs qu'on aurait pu sans doute mieux comprendre si la nécropole d'Abydos n'avait pas été ravagée comme elle l'a été au cours du siècle dernier.

Pl. XIII



